



FORMATION A LA CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

Prérequis

Tout demandeur d'emploi désireux de créer son entreprise ou ayant créé son entreprise depuis moins de 12 mois.

Démissionnaire dont le projet professionnel a été validé par Transition Pro.

Modalités de la formation

Dates : du 12/02/2024 au 20/12/2024

Session 1 : du 12/02/2024 au 21/03/2024

Session 2 : du 02/04/2024 au 22/05/2024

Session 3 : du 03/06/2024 au 11/07/2024

Session 4 : du 19/08/2024 au 26/09/2024

Session 5 : du 30/09/2024 au 08/11/2024

Session 6 : du 12/11/2024 au 20/12/2024

Durée : 177 h en centre (dont 3 heures en distanciel)

Lieu : Epinal

Modalités d'inscription

Candidature auprès de :

- France Travail
- CAP Emploi
- Missions Locales
- CCI Formation

Date limite d'inscription :

Session 1 : 05/02/2024

Session 2 : 25/03/2024

Session 3 : 24/05/2024

Session 4 : 24/07/2024

Session 5 : 26/09/2024

Session 6 : 07/11/2024

Objectifs

Fournir à l'entrepreneur des conseils sur les aspects commerciaux, juridiques et financiers du projet.

Former les créateurs d'entreprise à leurs futures responsabilités

Permettre la construction des différentes étapes du projet de création (étude de marché, l'analyse de la rentabilité, construction du plan de financement, relais vers les financeurs, orientation dans les choix juridiques sociaux et fiscaux, élaboration de la stratégie de lancement) et de bénéficier de l'expertise de professionnels en création d'entreprise.

Contenus

- Cerner les contours du projet
- Etablir un Business plan et une étude de marché
- Solliciter des aides publiques ou des établissements financiers
- Définir une stratégie d'entreprise
- Identifier les documents financiers (plan de financement, compte de résultat prévisionnel, plan de trésorerie...)
- Connaître les financements possibles à la création du projet
- Choisir les statuts juridiques
- Distinguer les aspects fiscaux, comptables, sociaux et économiques
- Pérenniser et développer leur entreprise
- Sensibiliser l'impact sur l'environnement de l'activité quotidienne des entreprises.

**PROGRAMME DE FORMATION**

Formation à la création et reprise d'entreprise

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Permettre aux porteurs de projet de comprendre l'environnement entrepreneurial.
- Se projeter dans le déploiement d'une activité nouvelle.
- Être autonome dans leur parcours de création ou de reprise d'entreprise.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Cerner les contours du projet
- Établir un Business plan et une étude de marché
- Solliciter des aides publiques ou des établissements financiers
- Définir une stratégie d'entreprise
- Identifier les documents financiers (plan de financement, compte de résultat prévisionnel, plan de trésorerie...)
- Connaître les financements possibles à la création de votre projet
- Choisir leurs statuts juridiques
- Distinguer les aspects fiscaux, comptables, sociaux et économiques
- Pérenniser et développer leur entreprise
- Sensibiliser l'impact sur l'environnement de l'activité quotidienne des entreprises.

DATES DE L'ACTION :

- Session 1 : du 12/02/2024 au 21/03/2024
- Session 2 : du 02/04/2024 au 22/05/2024
- Session 3 : du 03/06/2024 au 11/07/2024
- Session 4 : du 19/08/2024 au 26/09/2024
- Session 5 : du 30/09/2024 au 08/11/2024
- Session 6 : du 12/11/2024 au 20/12/2024

DUREE DE L'ACTION :

177 heures en centre

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Tout demandeur d'emploi désireux de créer son entreprise ou ayant créé son entreprise depuis moins de 12 mois.

Démissionnaire dont le projet professionnel a été validé par Transition Pro.

LIEU :

CCI Formation, Epinal



MOYENS PEDAGOGIQUES :

Ateliers : interventions de professionnels en lien avec les projets des stagiaires, afin de partager leurs expériences dans la création/reprise de leur société (facteurs bloquants et/ou gênants)

Salle équipée de postes informatiques individuels avec connexion internet haut débit

Classe virtuelle synchrone via la plateforme Microsoft TEAMS et notre plateforme NETYPAREO

Chaque porteur de projets disposera durant la formation d'un accès personnel à OFFICE 365 (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Teams...) et à NET YPAREO (partage de documents, cahier de texte, calendrier...)

MOYENS D'EVALUATION :

Le bilan final s'effectuera en présence des stagiaires, des prescripteurs et de la Région représentée par le référent du Pôle formation IAE et création d'entreprise. Questionnaire d'évaluation de satisfaction stagiaire.

MODALITES D'ACCES :

Sur inscription par France Travail

ACCESSIBILITE :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

CONTENU

MODULE 1 (obligatoire)

90 heures (présentiel)

Les fondamentaux de la création d'entreprise

- Présentation du métier de chef d'entreprise
- La démarche commerciale (les enquêtes documentaires, l'étude de la concurrence, la négociation fournisseurs, la stratégie d'entreprise)
- Aspects comptables et financiers (le seuil de rentabilité, le fonds de roulement et besoin en fonds de roulement, les soldes intermédiaires de gestion, les ratios financiers, les tableaux de bords, le prévisionnel, le plan de trésorerie, le plan de financement)
- Mécanismes comptables (la présentation de la comptabilité, notion du débit crédit, les pièces comptables, le bilan compte de résultat, les amortissements)
- Aspects juridiques, fiscaux et sociaux (les différents types de formes juridiques, les types de baux, les bases de la fiscalité de la personne et de l'entreprise, les différents régimes fiscaux, les déclarations de taxes et de TVA, les déclarations des obligations sociales)
- Outils de l'étude de marché (le business plan, la typologie du marché, l'étude de marché)
- Tableaux de suivi (le prévisionnel, le plan de trésorerie, le plan de financement)
- Fondamentaux de l'ESS (l'historique, les valeurs, les différents acteurs)

MODULE 2

3 heures (distanciel)

Entrepreneuriat Ecoresponsable

- Les principes et valeurs écoresponsable (économie circulaire)
- La législation : organiser sa démarche environnementale (écoconception, éco achat, éco aménagement), réduire ses impacts (maîtriser les énergies dans ses locaux, déplacements, livraisons)
- L'impact du numérique
- Réduire ses déchets (eaux usées, emballages, compost...)
- Les aides existantes (Région, Etat...)

**MODULE 3****21 heures** (présentiel)**Mon entreprise au quotidien**

- Initiation au logiciel Word (présentation de l'écran et des menus déroulants, présenter les fonctions basiques, mettre en forme un document et l'imprimer, publipostage)
- Initiation au logiciel Excel (découvrir Excel, les fonctions de base, insertion et gestion des objets, réalisation et mise en forme graphique, base de données)
- Initiation aux logiciels de gestion et facturation (présentation des fonctions de base, les paramètres, les différentes méthodes de saisie)
- Initiation à CHORUS PRO (créer son compte utilisateur, déposer une facture, saisir une facture simple, effectuer le suivi d'une facture simple, modifier le numéro de SIRET, paramétrer les espaces de travail)

MODULE 4**28 heures** (présentiel)**Techniques de Vente**

- L'approche commerciale (se présenter à son avantage, instaurer un climat de confiance avec son client, récolter le maximum d'informations sur le client, argumenter l'offre commerciale de son entreprise, répondre aux objections sans accroître l'hostilité, gérer efficacement une réclamation)
- La négociation (la préparation de la négociation, la maîtrise des techniques de négociation, l'irrationnel dans la vente)
- Les éléments de droit commercial (contrats, CGV, assurances, baux,)
- La vente en ligne (définition du e-commerce, les avantages du e-commerce, les nouvelles pratiques du e-commerce, obtenir un site e-commerce fonctionnel, déterminer les moyens de paiement, estimation des bénéfices, démarches et obligations juridiques)

MODULE 5**21 heures** (présentiel)**Les opportunités du numérique**

- Outils et stratégies pour la mise en place et la conception d'un site web (qualité ergonomique du site, la navigation, l'animation commerciale, les techniques de référencement les plus efficaces)
- Présentation des différents réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram...)
- Sécurité informatique (les bonnes pratiques pour une sécurité de base, que faire en cas d'attaque, le coût, les aides existantes (Région, Etat...))

MODULE 6**14 heures** (présentiel)**L'essentiel du droit social pour mon entreprise**

- Statut approfondi du chef d'entreprise (autoentrepreneur, profession libérale, gérant, salarié ...)
- Les obligations fiscales et sociales de TPE et microentreprises (déclarations URSSAF, TVA, Taxes...)
- La santé et la sécurité au travail (les obligations de l'employeur, les principales mesures à respecter, les risques en cas de non-respect des obligations, les modalités de l'évaluation des risques, information des salariés)
- L'embauche d'un salarié (formalités, DUE...), les fiches de paies (comprendre et réaliser un bulletin de salaire en respectant la législation sociale en vigueur)

VALIDATION : Remise d'une attestation de fin de formation.**ENCADREMENT ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Nos responsables pédagogiques et formateurs ont des qualifications et/ou expériences professionnelles dans le domaine de la formation professionnelle et/ou dans le(s) métier(s) visé(s) par la formation. Les intervenants sont diplômés de l'enseignement supérieur dans les disciplines générales. Nos équipes comptent également un référent handicap.